

EXTRAIT N° DEL2025-50**du Registre des Délibérations du Conseil municipal****SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le quatre décembre deux mil vingt-cinq et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Marie-Odile BILLET, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANZO, Jonathan DROY, Gwenaël PERONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISI, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine DEROUET, Lionel RABAUD, Peggy BARBEROT, Maurice BARBEROT.

Etaient absents et représentés : Patrick DACNENBERGHEN (a donné pouvoir à Stéphanie PRIGENT), Jean-Claude BROSSARD (a donné pouvoir à Patricia ALBONETTI), Brahim MEKERRI (a donné pouvoir à Denis GASCHET), Myriam EL BAI (a donné pouvoir à Gwenaël PERONNET), Myriam MALEVRE (a donné pouvoir à Jean-Pierre GRILLET), Bruno DESESQUELLE (a donné pouvoir à Dominique MESLET),

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 23 et le nombre de votants 29.

Jonathan DROY est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : CONVENTION AVEC LE CIG GRANDE COURONNE : INTERIM TERRITORIAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L2122-21,
Vu le Code général de la fonction publique notamment, ses articles L334-3, L452-30 et L452-44,
Vu la circulaire du 3 août 2010 relative aux modalités de recours à l'intérim dans la fonction publique,

Considérant que la mission d'intérim territorial du CIG permet aux Collectivités et Etablissements publics de pallier l'absence de fonctionnaires momentanément indisponibles et d'assurer la continuité des services des employeurs publics de la Grande Couronne et faciliter leurs recrutements,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Meulan-en-Yvelines à la mission d'intérim territorial du Centre Interdépartemental de Gestion de la grande Couronne de la région d'Ile-de-France.

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion jointe en annexe 1.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 11 décembre 2025

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Envoyé en préfecture le 18/12/2025 en préfecture le
Reçu en préfecture le 18/12/2025
à MEULAN-EN-YVELINES, le **S²LOW**
Publié le 18/12/2025

ID : 078-217804012-20251211-DEL2025_50-DE